

## Deuxième séance, mercredi 16 juin 2010

Présidence de M<sup>me</sup> Solange Berset, présidente

SOMMAIRE: Commissions. – Projet de loi N° 179 sur le sport; deuxième lecture. – Postulat P2059.09 Martin Tschopp/Hugo Raemy (défi démographique dans le canton de Fribourg – que fait le Conseil d'Etat?); prise en considération. – Postulat P2064.09 Christa Mutter (récupération des rejets de chaleur des eaux usées); prise en considération.

Jean-Louis Romanens, Olivier Suter, Jacques Vial, Emanuel Waeber et Jean-Daniel Wicht.

### Projet de loi N° 179 sur le sport<sup>1</sup>

Rapporteur: **René Thomet** (PS/SP, PS)  
Commissaire: **Isabelle Chassot, Directrice de l'instruction publique, de la culture et du sport.**

#### Deuxième lecture

**Le Rapporteur.** La commission s'est réunie rapidement ce matin pour faire le point sur le résultat de la première lecture. Globalement, la commission va confirmer les premiers débats.

**Repond Nicolas** (PS/SP, GR). Comme vous l'avez constaté hier, les souhaits et arguments que le groupe socialiste a avancé lors de l'entrée en matière, lors des lectures et des approbations des articles n'ont pas été soutenus. Nous en avons un peu l'habitude. Ainsi, la loi sur le sport qui sera acceptée d'ici quelques minutes sera donc une loi-cadre. Soit. Il nous tient maintenant à cœur, pour que les éléments proposés hier et qui n'ont pas pu être intégrés dans cette loi le soient pourtant dans le concept cantonal du sport qui sera, comme l'a annoncé le Conseil d'Etat, l'instrument qui permettra de mettre en œuvre les principes définis dans cette nouvelle loi sur le sport.

Nous demandons à la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport de faire le maximum pour soutenir le sport dans notre canton et d'inclure pour ce faire, dans ce concept, certains instruments. Nous pensons particulièrement aux centres de compétences cantonaux qui devront être clairement soutenus et qui seront un atout pour tous les sportifs fribourgeois, à un engagement soutenu de l'Etat pour le concept «Sport Etudes», et aussi à un concept clair et efficace en ce qui concerne l'utilisation des halles de sport des cycles d'orientation (CO) en dehors des horaires scolaires. Il n'est, en effet, pas normal que des halles de sport ou des piscines ne puissent servir aux sportifs, à la population, bref aux citoyens qui les ont financés par leurs impôts.

Nous pensons aussi au soutien de «Sport-Handicap», comme l'a mentionné M<sup>me</sup> la Députée Stempfeli, sans oublier aussi le soutien du sport pour les aînés.

La séance est ouverte à 8 h 30.

Présence de 97 députés; absents: 3.

Sont absents avec justifications: M<sup>mes</sup> et MM. Valérie Piller, Ursula Schneider Schüttel, Erika Schnyder, Pascal Andrey, Jacques Crausaz, Heinz Etter, Jean-Denis Geinoz, Christian Marbach, Edgar Schorderet et Olivier Suter.

Sans justifications: MM. Markus Ith, Benoît Rey et Albert Studer.

M<sup>me</sup> et MM. Anne-Claude Demierre, Pascal Comminbœuf, Georges Godel, Erwin Jutzet et Claude Lässer, conseillère et conseillers d'Etat, sont excusés.

### Commissions

*Commissions parlementaire nommées par le Bureau en sa séance du mercredi 16 juin*

#### Projet de loi N° 195 sur les allocations de maternité (LAMat)

Eric Menoud, président, Antoinette Badoud, Gabrielle Bourguet, Michel Buchmann, Nadine Gobet, Monique Goumaz-Renz, Christa Mutter, Claire Peiry-Kolly, Valérie Piller Carrard, Nicolas Rime et Werner Zürcher.

#### Projet de loi définissant les cercles électoraux pour l'élection des membres du Grand Conseil pour la législature 2012–2016

Jean-Pierre Thürler, président, Pascal Andrey, Bruno Boschung, Pierre-Alain Clément, Daniel de Roche, Christian Ducotterd, Fritz Glauser, François Roubaty et Katharina Thalmann-Bolz.

#### Projet de décret N° 197 relatif au plan cantonal de soutien en vue de contrer les effets de la crises dans le canton de Fribourg

Gilbert Cardinaux, président, Eric Collomb, Raoul Girard, Nadine Gobet, Michel Losey, Pierre Mauron,

<sup>1</sup> Message en pp. 992ss.; proposition de la commission (projet bis) en pp. 1013ss.; première lecture en pp. 950ss.

Le sport est l'affaire de toutes et tous et nous sommes persuadés que la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport et le Conseil d'Etat en a conscience. C'est pourquoi elle doit en tenir compte dans ce concept du sport.

Le groupe socialiste attend ainsi avec impatience les définitions, la réalisation et la mise en place de ce concept. Nous n'interviendrons donc plus sous les chapitres de cette loi sur le sport.

Pour terminer, le groupe socialiste soutiendra à l'unanimité l'équipe de Suisse et espère une victoire lumineuse contre l'Espagne. Hop Suisse, hop Schweiz, hop Svizzera et vive le sport.

ART. 1 À 3

**Le Rapporteur.** Confirmation des premiers débats.

**La Commissaire.** Vous me permettez de faire quelques observations suite à l'intervention de M. le Député Repond, puisqu'il s'adressait directement au Conseil d'Etat.

Il va de soi, et nous l'avons dit, que l'élément évolutif et l'instrument à disposition, qui fera l'objet, évidemment, d'un partenariat et d'une consultation est ce concept tant du sport que des infrastructures sportives. De ce point de vue là, les points relevés par M. le Député Repond sont aussi les points que le Conseil d'Etat entend promouvoir. J'ai eu l'occasion de le dire hier, il s'agit, en particulier de la question de «Sport-Art-Formation» qui ne peut être mis en place de manière efficace que si nous avons effectivement des centres cantonaux de compétence portés par les associations cantonales de sport.

De ce point de vue encore, il va de soi que les associations cantonales ont un rôle à jouer, puisqu'elles doivent aussi vouloir regrouper l'ensemble des sportifs en un lieu pour mettre à disposition les meilleures conditions d'entraînement et de suivi sportif des jeunes.

S'agissant des halles de sport des cycles d'orientation, j'ai bien saisi le message. Il me paraît cependant important de rappeler que ces halles de sport appartiennent aux associations de communes mais, qu'en vertu de l'article 6 du projet de loi, ces dernières devront les mettre effectivement à disposition des associations sportives pour la pratique du sport. Vous n'avez pas mentionné les halles de sport qui appartiennent à l'Etat car je pense que vous savez que l'Etat les met déjà à disposition en-dehors des périodes d'usage scolaire. J'ai terminé et je confirme les premiers débats.

– Confirmation de la première lecture.

ART. 4 À 19, TITRE ET CONSIDÉRANTS

– Confirmation de la première lecture.

– La deuxième lecture est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

#### **Vote final**

– Au vote final, ce projet de loi est adopté dans son ensemble, tel qu'il ressort des débats, par 72 voix contre 1. Il y a 5 abstentions.

#### *Ont voté oui:*

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Brunner (SE, PS/SP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Dorand (FV, PDC/CVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Gavillet (GL, PS/SP), Gendre (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johnner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Menoud Y. (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Mutter (FV, ACG/MLB), Pittet (VE, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (, ), Repond (GR, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Vial (SC, PDC/CVP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber E. (SE, PDC/CVP). *Total: 72.*

#### *Ont voté non:*

Ganioz (FV, PS/SP). *Total: 1.*

#### *Se sont abstenus:*

Burgener (FV, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB). *Total: 5.*

### **Postulat P2059.09 Martin Tschopp/Hugo Raemy (défi démographique dans le canton de Fribourg – que fait le Conseil d'Etat?)<sup>1</sup>**

#### *Prise en considération*

**Raemy Hugo (PS/SP, LA).** Welche Folgen hat der demographische Wandel auf das staatliche Handeln, insbesondere in den Bereichen Bildung, Verwaltung, Sozialwesen, Polizei und öffentlicher Verkehr? Welche konkreten Massnahmen sind geplant oder bereits umgesetzt, um den sich abzeichnenden Problemen (Mangel an Fachkräften, Knappheit an jungen Nachwuchsleuten, Verlust an Know-how, höheren Rekrutierungs-, Ausbildungs- und Weiterbildungskosten, um nur einige zu nennen) entgegenzuwirken?

Das, Herr Vonlanthen, waren und sind die essentiellen Fragen, welche Martin Tschopp und ich mit unserem Postulat beantwortet haben wollten und immer noch wollen.

Die Antworten gefallen mir weder in der enttäuschenden Stellungnahme auf unser Postulat, noch im Bericht zum Postulat 312.06 Bulliard / Bourgeois, auf welchen

<sup>1</sup> Déposé et développé le 8 octobre 2009, BGC p. 1820; réponse du Conseil d'Etat le 4 mai 2010, BGC p. 1051.